



La laïcité, ce n'est pas la sécularisation forcée

Christian Eyschen

Il y a bien lieu de distinguer nettement deux notions que beaucoup confondent : la laïcisation des institutions qui garantit la neutralité de l'État, de l'administration et des services publics et la sécularisation de la société qui concerne la sphère privée. La sécularisation est un phénomène social, religieux et politique qui voit les habitants d'un pays se détacher de plus en plus de la matrice religieuse et du domaine de la croyance, alors que la laïcité vise à protéger toutes les opinions, même religieuses (*Déclaration des droits de l'homme de 1789*). Il s'agit donc de deux sphères totalement différentes : la sphère publique et la sphère privée, en vertu du principe de séparation des Églises et de l'État.

LAÏCITÉ ET SÉCULARISME

Prenons trois exemples pour nous faire comprendre : la France est un pays dont les institutions sont laïques et la société est profondément sécularisée ; les USA connaissent des institutions laïques, mais la sécularisation avance lentement et la « religiosité » de la société est encore importante ; les Pays-Bas ont des institutions cléricalo-monarchistes donc antilaïques, mais la société est profondément sécularisée. La laïcisation est œuvre de gouvernement, la sécularisation est œuvre des citoyens.

LA LOI « SÉPARATISME » EST UNE LOI DE SÉCULARISATION FORCÉE DE L'ISLAM

En décrétant arbitrairement ce qui est religieux ou pas (voile, abaya, burkini, par exemple, en autorisant ou pas pour cinq ans les associations religieuses chargées du culte, la loi du 24 août 2021 est un viol conséquent de la loi de 1905. Ce n'est pas à l'État, ni au pouvoir de dire ce qui est religieux ou pas, tant en matière de dogmes, de principes, de vêtements, de comportements. Cela est du seul apanage des religions.

On arrive ainsi à cette chose ahurissante : les autorités les plus hautes des cultes musulmans se disputent pour savoir si le voile est un symbole religieux ou pas. Par contre, elles sont toutes d'accord pour dire que l'abaya et le burkini ne sont absolument pas une marque religieuse. Et pourtant les gouvernements macronistes décident que ce sont des symboles religieux ! Nous ne sommes plus dans la formule de Victor Hugo : « *L'État chez lui et l'Église chez elle* ». Il y a un mélange du religieux et du politique et, du fait du pouvoir, il n'y a plus de séparation. Et dans le même temps, les crimes sexuels de l'Église catholique sont couverts du *manteau de Noé* par la V^e République.

C'est la même volonté totalitaire que de vouloir organiser à toute force le culte musulman (en fait, LES cultes musulmans, car il y en a plusieurs et contradictoires entre eux) à la place des musulmans eux-mêmes et des res-

pensables religieux de l'islam. C'est la tentative permanente du bonapartisme de faire un néo-concordat musulman, ce qui est une chimère absolue. Dans son ouvrage *Gouverner l'islam en France*, Franck Frégosi pose la véritable question centrale : est-ce à une République dite « laïque » d'organiser une religion ?

La loi dite « séparatisme » de 2021 veut instituer une idéologie d'État à travers l'imposition obligatoire de « valeurs » à tous et elle veut imposer une « sécularisation » forcée, imposée et totalitaire à l'islam et surtout à celles et ceux qui se reconnaissent dans cette religion. Le pouvoir veut faire disparaître l'islam et les musulmans de tout l'espace visible. La loi dite « sécurité globale » qui met la police partout et la justice nulle part est une loi qui réprime les citoyens. La loi dite « séparatisme » est une loi qui opprime les consciences en réprimant toute « déviance » caractérisée ainsi par l'État. C'est le totalitarisme en marche.

UN RAPPORT RACISTE ET TOTALITAIRE DE PLUS

Le rapport sur les Frères musulmans, fait à la demande du gouvernement, est d'un vide absolu et une pierre de plus dans les menées totalitaires du gouvernement. Voilà ce qu'en dit Nicolas Cadène, ancien rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité et cofondateur de la Vigie de la laïcité, dans *Le Monde* du 28 mai 2025 : « *Le rapport est marqué par une méthodologie peu rigoureuse, des approximations ainsi*



Macron, lors de son discours pour présenter sa stratégie de lutte contre le séparatisme, aux Mureaux (Yvelines), le 2 octobre 2020.

qu'un déficit des sources et de points de vue... Ces derniers temps, le pays s'enfonce dans la honte pour satisfaire un imaginaire rance et sondager... On aimerait que politiques et médias, plutôt que de laisser entendre que l'islam tout court serait un ennemi de l'intérieur, prennent une seconde de recul et s'interrogent. ».

La Libre Pensée fait le même constat affligeant : « *Les éléments matériels de la menace que font peser sur la France les Frères musulmans, sur la base même des documents gouvernementaux fournis par le pouvoir, nous saisissent d'effroi : on compte mille personnes affiliées à cette organisation qui draine péniblement, le vendredi, 91 000 fidèles, dont la plupart ne se reconnaissent pas dans la figure d'al-Banna ; les Frères musulmans contrôlent 139 lieux de culte sur 2 800 ainsi que 53 associations cultuelles dont une douzaine serait en sommeil ; les moyens financiers dont dispose ce dan-*

gereux ennemi intérieur, en diminution de 50 % en cinq ans, s'élèvent à 500 000 euros par an. ».

C'est le règne du soupçon, de l'insinuation, de supputations qui ne reposent sur aucun fait établi. Comme le disait Coluche dans son fameux sketch : « *Les milieux autorisés s'autorisent à penser que...* » Le concept précède la preuve : les musulmans sont coupables et responsables, on va bien finir par trouver quelque chose pour le prouver, sinon on inventera. C'est du Goebbels à la petite semaine. Comme le disait Pierre Desproges, « *il vaut mieux se taire parfois au risque de passer pour un imbécile, plutôt que de parler et ne laisser aucun doute sur le sujet* ». C'est tellement gros et nul que la baudruche est en train de se dégonfler, personne n'y croit, mais cela sert quand même à alimenter la haine contre les musulmans pour préparer une guerre civile qui sera le complément de la guerre tout court. ■

■ Pour en savoir plus

Débattre rationnellement de l'islam et refuser son instrumentalisation (3 numéros d'Arguments)

C'est le Vatican qui domine les institutions européennes et le principe de subsidiarité est tout droit sorti du *Droit canon du Vatican*. Tous les pays qui composent l'Union européenne sont de culture chrétienne, aucun de culture musulmane. Et on voudrait nous vendre de la marchandise frelatée en affirmant que « la grande menace » est l'islam ? On veut faire de la question du terrorisme une question religieuse et non politique. Ce n'est pas parce que les puissances occidentales dominantes bombardent, pillent et envahissent les

pays musulmans pour leur voler leurs énergies ou bafouer les droits des peuples à disposer d'eux-mêmes, comme en Palestine, que des « musulmans » se révoltent et en viennent à l'abomination du terrorisme. Non, nous dit-on, c'est parce qu'ils ont une lecture un peu rigide et radicale du Coran qu'ils font tout cela. Quel est le véritable résultat de l'hystérisation de l'instrumentalisation de l'islam dans notre pays ? La conséquence directe est une diminution drastique des libertés des individus. Nous sommes fichés, contrôlés, inspectés, surveillés, mis en garde à vue au moindre prétexte, violents, matraqués, éborgnés, mutilés. Jamais la réponse du pouvoir ne fut la répression à un tel niveau de violence. Le pouvoir a peur, il veut faire peur.

Il est assez étonnant que des curieux « laïques » en Europe entonnent le danger de l'islamisation croissante qui va tout dominer en Europe, se trouvant ainsi à l'unisson avec l'extrême droite la plus odieuse. S'il y a du fascisme, il est bien là. Qui dirige en Europe ? Ce sont les institutions de l'Union européenne. Elles sont marquées du sceau du Vatican, qui est la seule religion centralisée au niveau international. ■

Pour télécharger gratuitement ces numéros consacrés à l'islam de la collection *Arguments de la Libre Pensée* – 112 pages :

n° 1 : <https://www.calameo.com/books/003742301128b5249ba33> ;
n° 2 : <https://www.calameo.com/read/00374230132fdbef5d442> ;
n° 3 : <https://www.calameo.com/read/003742301c62f09836862>.

Une date à retenir absolument

Samedi 6 décembre, à 14 heures, gymnase Japy (Paris 11^e)
Grand meeting unitaire laïque national et international

Pour la défense de la loi de 1905, pour l'abrogation de la loi « séparatisme »

Indemnisation des abus sexuels sur mineurs : un trésor pour laver une infamie. L'Église doit payer, l'Église peut payer !

Après deux ans et demi de travaux, la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église a remis son rapport, le 5 octobre 2021. Le résultat est sans appel : tragique, douloureux, criminel, barbare. 330 000 victimes des crimes sexuels dans l'Église catholique : 220 000 crimes commis par des membres du clergé, 110 000 crimes commis par du personnel « laïc » (croyants non ordonnés) de l'Église catholique. Le scandale et la crise vont encore se développer, on ne compte plus les évêques, archevêques, cardinaux impliqués dans des crimes sexuels. La machine s'emballa. La question qui est posée aujourd'hui est celle des réparations financières dues aux 330 000 victimes pour qu'elles puissent se reconstruire, en tout cas pour les aider à le faire, si cela est possible.

Les résultats des investigations conduites par la Fédération nationale de la Libre Pensée (FNLPP) sur les richesses actuellement détenues par l'Église romaine en France, voire à l'étranger pour certains diocèses, montrent que celles-ci se montent à, au moins, 8 milliards

d'euros disponibles pour payer les indemnités des victimes. L'Église catholique n'est pas pauvre, avec ses œuvres, elle est assise sur un tas d'or. ■

Ouvrage en vente à la Librairie de la Libre Pensée – 272 pages – 12€

